



COMPÉTENCES RECONNUES

- Au service des projets de territoire (publics et privés)
- Au service des établissements éducatifs
- Au service des environnements (humains, naturels, économiques)



SÈVRE ET BOCAGE



RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE

- 1€ investi par le territoire = 3€ de relocalisé
Quand le territoire local (communes, communautés de communes, pays) investit 1€ pour la réalisation d'un projet du CPIE, ce dernier mobilise et relocalise 3€ de co-financements extérieurs (privé, département, région, État, Europe) afin de permettre la réalisation d'actions concrètes pour le territoire local.
- Promotion des circuits-courts de proximité
Travail avec acteurs économiques locaux



VALORISATION DE L'HUMAIN

- 367 adhérents
- 200 bénévoles actifs
- 1 500 sympathisants

Ces personnes enrichissent le capital confiance, sympathie, convivialité, enracinement de l'association.



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR LE TERRITOIRE

- Expériences de vie sur le territoire
- Observation et connaissance fine du territoire
- Appréhension de l'histoire et de la culture locale

**POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DU TERRITOIRE
POUR PENSER ENSEMBLE L'AVENIR DU BOCAGE
POUR OSER "LE COUP D'APRÈS"**

Quelques exemples de l'utilisation des ressources :

ÉLEVAGE EN MILIEU BOCAGER	FIN DES PESTICIDES NON-AGRICILES	AIR / EAU / SOL / BIODIVERSITÉ CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION	CENTRE DE RESSOURCES MAISON DE LA VIE RURALE
<ul style="list-style-type: none"> • 18 000€ d'investissements pour des aménagements agro-pastoraux dans les exploitations agricoles • 10 000€ pour concilier agriculture / environnement / préservation de la ressource en eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 000€ pour accompagner la transition 0 pesticides dans les collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 000€ pour des projets en faveur de la qualité d'air intérieur et extérieur • 60 000€ d'actions de sensibilisation et d'accompagnement en faveur de la ressource en eau • 15 000€ de projets en lien avec des pratiques respectueuses des sols et en particulier l'éco-jardinage • 50 000€ d'actions en faveur de la connaissance et de la prise en compte de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • 40 000€ affectés à l'entretien des espaces publics (bâtiments et espaces verts) de la Maison de la Vie Rurale (hors bénévolat)